

**BULLETIN MENSUEL**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**  
FONDÉE EN 1822

DES  
SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. P. Nicod, 122, rue Saint-Georges; Trésorier : M. J. JACQUET, 8, rue Servient

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises . . . . .	10	francs
		Etranger.. . . .	15	—

2.440 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### Admissions.

*Ont été admis à la séance du 10 octobre :*

MM. Lebiot, Johenson, M<sup>me</sup> Raymond, MM. Décombat, Otin, Godard, Chapuis, M<sup>lles</sup> Métiffiot, Maruel, MM. Ecochard, Jeanenot, Deyvaux, Jullien, M<sup>lle</sup> Molière, MM. Raymond, Blanchard, M<sup>lle</sup> Tholancé, M. Boyer, M<sup>lle</sup> Benévise, M. Tehou-Tehao-Hi, M<sup>lles</sup> Gevry, Letel, MM. Gay, Vuillame, Loisy, Bardioux, Deroudille, Chevalier, M<sup>lles</sup> Grolemond, Millon, Bordas, MM. Jardon, Albricux, M<sup>lle</sup> Souhet, MM. Berger, Brigault, M<sup>lle</sup> Vahé, MM. Dumas, Clavel, Viennois, Gallon, Le Lous, Alacoque, Laplace, Flandin, Thimel, M<sup>me</sup> Thimel.

### RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. les Membres du Conseil d'administration sont priés de se réunir mardi, 14 novembre, à 20 heures.

### ORDRE DU JOUR

DE LA

**Séance générale du Mardi 14 Novembre 1933, à 20 h. 30**

1<sup>o</sup> *Vote sur l'admission des candidats présentés le 10 octobre.*

2<sup>o</sup> *Présentation de :*

M. Demaille (Jean), inspecteur-adjoint des Eaux et Forêts, service technique des Bois coloniaux, Musée permanent des Colonies, Porte-Dorée, Paris (12<sup>e</sup>). *Botanique forestière*, par MM. F. Demaille et Jacquet. — M<sup>me</sup> Tron-

l'étage sylvatique, donne un aperçu de l'aspect de la Cédraie, de son étendue, de sa flore arbustive et de sa flore herbacée. Cette flore, en majorité composée d'espèces méditerranéennes, présente à côté de plantes montagnardes propres à l'Algérie, un certain nombre d'espèces européennes qui manquent dans le Tell inférieur ; telles sont : *Ilex aquifolium*, *Sorbus Aria*, *Prunus avium*, *Taxus baccata*, *Ruscus aculeatus*, etc. Il attire particulièrement l'attention sur l'existence de la pelouse où la violette de l'Atlas, *Viola Munbyana*, avec quelques autres espèces comme *Ranunculus rupester* par exemple, forme des tapis richement colorés comparables à ceux qu'on voit dans nos Alpes. Cette communication est suivie de la présentation de quelques douzaines d'échantillons que M. QUENEY a récoltés au cours de son herborisation.

Séance du 9 Octobre

Communication de M. Queney sur la flore désertique de Bou-Saada  
(Sud algérien)

M. QUENEY nous donne un aperçu de la végétation des steppes qu'il a traversées en se rendant d'Alger à Bou-Saada. Il fait une description sommaire de la palmeraie de cette localité, de la flore hygrophile de l'oued qui l'arrose, de la flore subdésertique qu'il a observée dans les environs et nous présente les plantes suivantes qu'il a récoltées aux alentours de Bou-Saada dans les steppes rocheuses et sableuses, en les accompagnant de quelques commentaires sur leurs adaptations au climat sec et sur leurs rapports avec les flores voisines :

*Moricandia suffruticosa*, Desf. ; — *Mathiola lunata*, D. C. ; — *Leucophora capiomontana*, Dur. ; — *Carrichtera Vellae*, D. C. ; — *Diplotaxis Harra*, Ball. ; — *Cleome arabica*, L. ; — *Helianthemum Lippii*, Pers. ; — *Erodium glaucophyllum*, Aiton ; — *Pteranthus echinatus*, Forste ; — *Fagonia Sinaica*, Bois. ; — *Zygophyllum cornutum*, Cosson ; — *Peganium Harmala* L. ; — *Retama Retam*, Webb. ; — *Astragalus Gombo*, Cosson ; — *Thapsia garganica*, L. ; — *Eryngium ilicifolium*, Desf. ; — *Newada procumbens*, L. ; — *Scabiosa fenestrata*, Pom. ; — *Artemisia herba alba*, Asso. ; — *Atractilis cancellata*, L. var. *eremophila* ; — *Atractilis flava*, L. ; — *Atractilis serratuloides*, Sieb. ; — *Anacyclus Alexandrinus*, Batt. ; — *Nolletia chrysocomoides*, Coss. ; — *Centaurea Marocana*, Ball. ; — *Anvillea radiata*, Cosson ; — *Zollikoferia spinosa*, Bois. ; — *Zollikoferia resedifolia*, Cosson ; — *Echinops spinosus*, L. ; — *Echium humile*, Desf. ; — *Saccocalyx saturoides*, Coss. et D. R. ; — *Thymelea microphylla*, Coss. et D. R. ; — *Erythraea pulchella*, Horn. ; — *Samolus valerandi*, L. ; — *Rumex simpliciflorus*, Murbeck ; — *Atriplex halimus*, L. ; — *Echinopsilon muricatus*, Moq. ; — *Statice Thouini*, Viv. ; — *Lygeum spartum*, L. ; — *Imperata cylindrica*, L. ; — *Andropogon laniger*, Desf. ; — *Polypogon Monspelienis*, Desf. ; — *Aristida plumosa*, L. ; — *Aristida ciliata*, Desf. ; — *Aristida pungens*, Desf. (Drinn des Arabes) ; — *Stipa tenacissima*, L. (Alfa) ; — *Stipa barbata*, Desf. ; — *Stipa Lagascae*, Gussone ; — *Stipa parviflora*, Desf. ; — *Cutandia memphitica*, Spr. ; — *Aegylops triuncialis*, Guss.

Le Panais commun « *Pastinaca silvestris* » Mill.,  
cause de dermatites

Par M. L. REVOL

Parmi les malades qui, en septembre dernier, se présentèrent à la consultation du D<sup>r</sup> GATÉ, à l'Antiquaille, se trouvait un jardinier atteint depuis

onze jours d'un eczéma aigu vésiculeux, suintant, phlegmasique avec énorme œdème. L'origine de cette dermatite, qui était localisée aux deux mains et aux avant-bras, était inconnue. Le malade signalait seulement qu'il avait quelques jours auparavant désherbé son jardin et qu'au cours de cette opération il avait conservé sur les bras une gerbe d'une certaine mauvaise herbe. Le Dr GATÉ put se procurer de cette herbe et m'en faire parvenir un échantillon : il s'agissait d'une plante banale, *Pastinaca silvestris* Mill.

Les Panais, en particulier, *P. urens*<sup>1</sup>, sont bien connus pour leurs propriétés irritantes et nombreux sont les cas de dermatites dont on les accuse d'être les auteurs. Il suffit d'ailleurs pour s'en convaincre de consulter le travail du Professeur BRETIN<sup>2</sup>.

J'ai cru utile de signaler ce nouveau cas pour inciter nos collègues à manipuler avec précaution les Panais, et aussi pour appeler l'attention sur ces plantes dont l'étude pharmacodynamique demeure à entreprendre.

## SECTION ENTOMOLOGIQUE

### Le Criquet migrateur dans ses foyers permanents

Analyse du travail de M. B.-N. ZOLOTAREVSKY, chef du bureau central de la lutte contre les Sauterelles, à Madagascar. Contribution à l'étude biologique du Criquet migrateur dans ses foyers permanents. Thèse de la Faculté des Sciences de Paris, 1933.

M. VAYSSIÈRE, au Congrès de la lutte contre les ennemis des cultures de 1931, a montré que pour lutter contre les parasites des cultures, il était nécessaire d'avoir une base scientifique, de connaître la biologie de ces parasites, de déterminer à quels stades de leur évolution, à quelle époque de l'année, ils sont le plus vulnérable. Cette nécessité se montre surtout évidente dans la lutte contre les sauterelles, où l'on a dépensé beaucoup d'argent, où l'on a déployé des efforts considérables complètement en pure perte pour combattre les bandes envahissantes des Criquets migrateurs, alors que l'on ignorait complètement la biologie même de ces insectes et surtout le lieu et les conditions de formation de ces bandes dévastatrices.

On croyait jusqu'à ces dernières années que les Criquets étaient représentés par deux espèces différentes : le *Locusta Migratoria* L., se rencontrant en bandes migrantes, et le *Locusta Danica* L., sédentaire et solitaire. C'est seulement en 1921 que UVAROV a établi que ce n'était qu'une seule et même espèce, que les formes solitaires pouvaient se transformer en formes grégaires et que ces transformations se produisaient sous l'influence de conditions d'existence.

UVAROV et ZOLOTAREVSKY ont établi les détails qui différencient ces différentes phases de *L. Migratoria solitaria* et *L. Migratoria gregaria* : rapport de la longueur de l'élytre à la longueur du fémur, rapport de la hauteur et de l'étranglement du pronotum à la longueur de la tête, rapport de la longueur du pronotum à la largeur de la tête, Au fur et à mesure du passage de la forme solitaire à la forme grégaire, les dimensions du pronotum diminuent alors que la tête devient plus grosse.

<sup>1</sup> Ch. GINESTET, Etude botanique et toxicologique du *Pastinaca urens* Req. (Thèse Doct. Univ. Pharm., Montpellier, 1906.)

<sup>2</sup> Ph. BRETIN, Contribution à l'étude de l'origine végétale de certaines dermatites (Thèse Doct. Méd. Lyon, 1909).